

Conseil des Montagnais Unamen Shipu
États financiers combinés
31 mars 2022

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

1 – 3

ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS

État combiné des résultats	4
État combiné du solde de fonds	5
État combiné de la situation financière	6
État combiné de la variation de la dette nette	7
État combiné des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 – 21
Annexes des revenus et dépenses	22 – 23
État sommaire des revenus, des dépenses et du solde de fonds par projet	24 – 27

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Rapport de mission d'examen sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des cadres fonctionnels et stratégiques	28
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyages et autres rémunérations des cadres supérieurs non élus	29
Rapport de mission d'examen sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus	30
Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des chefs et conseillers	31

Aux membres de
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2022, et les états combinés des résultats, du solde des fonds, de la variation de la dette à long terme et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers combinés »).

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserves », les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et du solde de ses fonds, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP).

Fondement de l'opinion avec réserves

Les états financiers de sept composantes importantes n'ont pas fait l'objet d'un audit. Par conséquent, étant donné que cette composante est comptabilisée à la valeur de consolidation modifiée, nous ne pouvons déterminer si certains ajustements pourraient devoir être apportés aux résultats et aux flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2022, des placements au 31 mars 2022 et du solde des fonds au 1^{er} avril 2021 et au 31 mars 2022. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice clos le 31 mars 2021 en raison des incidences de cette limitation. Nous exprimons également une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice considéré en raison des incidences possibles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de la période considérée et des informations comparatives.

La participation de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans la société Les Pêcheries Amik Unamen est comptabilisée selon la méthode de la valeur de consolidation modifiée, est inscrite pour 980 141 \$ dans l'état de la situation financière au 31 mars 2022 et aucune quote-part dans le résultat net de Les Pêcheries Amik Unamen n'est comprise dans le résultat de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu pour l'exercice clos à cette date. Nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant la valeur comptable de la participation de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans la société Les Pêcheries Amik Unamen au 31 mars 2022 et de la quote-part de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans le résultat net de Les Pêcheries Amik Unamen pour l'exercice, l'accès aux informations financières de Les Pêcheries Amik Unamen n'ayant pas pu nous être donné. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si les montants en cause auraient dû faire l'objet d'ajustements. Nous avons exprimé une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice clos le 31 mars 2022 en raison des incidences de cette limitation. Nous exprimons également une opinion modifiée sur les états financiers combinés de l'exercice considéré en raison des incidences possibles de ce problème sur la comparabilité des chiffres de la période considérée et des informations comparatives.

Le Centre de santé Unamen Shipu représente un secteur de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu, lequel était administré par un séquestre-administrateur depuis le 1^{er} avril 2011 jusqu'au 31 mars 2019 inclusivement. Aucun expert-comptable n'a produit d'états financiers audités à partir du 1^{er} avril 2020 sur les postes de l'état de la situation financière de Centre de santé Unamen Shipu. Ces postes étaient constitués de l'encaisse d'un montant de 163 460 \$, des débiteurs – Bailleurs de fonds d'un montant de 80 789 \$, des débiteurs – Gouvernement fédéral – Services aux Autochtones Canada – DGSPNI d'un montant de 1 151 997 \$, des débiteurs - Taxe à la consommation d'un montant de 390 806 \$, des immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé d'un montant de 3 344 753 \$, des créditeurs et charges à payer – Fournisseurs d'un montant de 295 789 \$, des créditeurs et charges à payer – Salaires et charges sociales à payer d'un montant de 57 135 \$, des créditeurs et charges à payer – Frais courus d'un montant de 620 851 \$, des revenus différés d'un montant de 350 665 \$ et du solde au début - Fonds de fonctionnement d'un montant de 3 807 365 \$.

Nous n'avons pu nous assurer par d'autres moyens de ces montants inscrits à l'état combiné de la situation financière aux 31 mars 2022 et 2021. Par conséquent, nous n'avons pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires en ce qui concerne les postes ci-dessus comptabilisés ou non comptabilisés, ainsi que les éléments constituant l'état combiné de la variation de la dette nette et l'état combiné des flux de trésorerie.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Observations – Informations financières non exigées par les NSCP

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil des Montagnais de Unamen Shipu inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NSCP. Ces informations, établies conformément aux exigences du ministère de Services aux Autochtones Canada et présentées à la page 4, portent sur le déficit de financement de l'exercice. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point. De plus, le Conseil n'a pas présenté de budget dans ses états financiers audités. Le budget est présenté dans la section non auditée des pages 28 à 235.

Le rapport ne couvre pas les résultats par projet.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers combinés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers combinés conformément aux NSCP, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers combinés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers combinés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers combinés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

¹
MNP SENCRL, s.r.l.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rimouski (Québec)
Le 22 mars 2023

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A124996

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

État combiné des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
Fonds de fonctionnement		
Produits (annexe A)	58 137 584	32 756 697
Frais d'exploitation (annexe B)	58 052 341	32 932 001
Surplus (déficit) Fonds de fonctionnement	85 243	(175 304)
Fonds d'immobilisations corporelles		
Revenus de transferts relatifs aux immobilisations	2 456 413	6 671 145
Amortissement des immobilisations corporelles	(3 297 123)	(3 170 318)
Surplus (déficit) Fonds d'immobilisations corporelles	(840 710)	3 500 827
Autres Fonds		
Quote-part dans les résultats des entreprises	1 374 038	209 101
Fonds en fiducie	3 181	6 087
Surplus Autres Fonds	1 377 219	215 188
Surplus	621 752	3 540 711
Affectations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 456 413)	(6 671 145)
Remboursement du capital de la dette à long terme	(659 294)	(785 165)
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(51 919)	(42 073)
Revenus d'emprunt découlant de la dette à long terme	567 000	615 376
Revenus d'emprunt découlant d'un contrat de location-acquisition	26 806	-
Amortissement des immobilisations corporelles	3 297 123	3 170 318
	723 303	(3 712 689)
Surplus (déficit) de financement	1 345 055	(171 978)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

État combiné du solde des fonds

Exercice clos le 31 mars 2022

					2022	2021
	<i>Fonds de fonctionnement</i>	<i>Fonds d'immobilisations</i>	<i>Fonds d'entreprises</i>	<i>Fonds en fiducie</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	648 219	56 063 602	2 095 242	12 985	58 820 048	55 279 337
Redressements (note 14)	45 251	-	-	-	45 251	-
Solde redressé	693 470	56 063 602	2 095 242	12 985	58 865 299	55 279 337
Surplus	85 243	(840 710)	1 374 038	3 181	621 752	3 540 711
Revenus d'emprunt découlant de la dette à long terme	567 000	(567 000)	-	-	-	-
Revenus d'emprunt découlant d'un contrat de location-acquisition	26 806	(26 806)	-	-	-	-
Remboursement du capital de la dette à long terme	(659 294)	659 294	-	-	-	-
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(51 919)	51 919	-	-	-	-
	(32 164)	(723 303)	1 374 038	3 181	621 752	3 540 711
Solde à la fin	661 306	55 340 299	3 469 280	16 166	59 487 051	58 820 048

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

État combiné de la situation financière

31 mars 2022

	2022	2021
Actifs financiers		
Encaisse	20 460 624	7 018 619
Encaisse - Fonds en fiducie	16 165	12 985
Encaisse - Réserve	1 089 497	958 497
Encaisse - Affectation	1 405 843	1 361 685
Débiteurs (note 4)	14 934 290	12 872 922
Placements (note 5)	4 277 225	2 903 187
	42 183 644	25 127 895
Passifs		
Emprunt bancaire (note 6)	420 705	-
Créditeurs et charges à payer (note 7)	4 535 961	4 388 343
Revenus différés (note 8)	9 137 839	4 184 594
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones Canada	10 759 580	10 082 975
Dette à long terme (note 9)	6 254 575	6 346 869
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 10)	86 266	111 379
Réserve de fonctionnement	6 331 918	62 261
Réserve de biens mobiliers	587 616	362 282
Réserve - Autres infrastructures communautaires AIC (note 12)	507 836	-
Réserve de remplacement - Habitation	2 159 033	1 095 476
Réserve de fonctionnement - Habitation	105 934	132 236
Réserve - Eau potable et eaux usées (note 11)	2 496 394	1 427 725
	43 383 657	28 194 140
Dette nette	(1 200 013)	(3 066 245)
Engagements et éventualités (notes 16 et 17)		
Actifs non financiers		
Frais payés d'avance	368	-
Stocks	462 327	746 415
Immobilisations corporelles (note 13)	60 224 369	61 139 878
	60 687 064	61 886 293
Solde des fonds	59 487 051	58 820 048

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Au nom du conseil d'administration

administrateur

administrateur

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

État combiné de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
Surplus de l'exercice	621 752	3 540 711
Variation des immobilisations corporelles		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 456 413)	(6 671 145)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 297 123	3 170 318
Produit de disposition	70 000	-
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	4 800	-
	915 510	(3 500 827)
Variation des autres actifs non financiers	283 719	172 420
Variation de la dette nette	1 820 981	212 304
Dette nette au début	(3 066 245)	(3 278 549)
Redressements sur exercice antérieur	45 251	-
Dette nette au début redressée	(3 020 994)	(3 278 549)
Dette nette à la fin	(1 200 013)	(3 066 245)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Surplus de l'exercice	621 752	3 540 711
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Quote-part dans les résultats des entreprises	(1 374 038)	(209 101)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 297 123	3 170 318
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	4 799	-
Redressements (note 14)	45 251	0
	2 594 887	6 501 928
Variation nette d'éléments hors trésorerie liées aux activités de fonctionnement (note 15)	3 999 820	1 452 140
	6 594 707	7 954 068
Activités d'investissement		
Variation du financement à recevoir	-	93 636
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	70 000	-
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 456 413)	(6 671 145)
	(2 386 413)	(6 577 509)
Activités de financement		
Variation de l'emprunt bancaire	420 705	-
Produit de la dette à long terme	567 000	615 376
Produit - contrat de location-acquisition	26 806	-
Remboursement de la dette à long terme	(659 294)	(785 165)
Remboursement du capital de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(51 919)	(42 073)
Variation - Réserve - Eau potable et eaux usées	1 068 669	1 427 725
Variation - Réserve de fonctionnement	6 269 657	(233 510)
Variation - Réserve des biens mobiliers	225 334	(3 028)
Variation - Réserve de remplacement - Habitation	1 063 557	177 134
Variation - Réserve de fonctionnement - Habitation	(26 302)	(27 286)
Variation - Réserve autres infrastructures communautaires AIC	507 836	-
	9 412 049	1 129 173
Augmentation de la trésorerie	13 620 343	2 505 732
Encaisse au début	9 351 786	6 846 054
Encaisse à la fin	22 972 129	9 351 786

Voir les renseignements complémentaires présentés à la note 15.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers combinés.

1. Statuts et nature des activités

Conseil des Montagnais de Unamen Shipu (le « Conseil ») est un gouvernement local composé d'un chef et de quatre conseillers, lesquels sont choisis par voie d'élection populaire et dont le mandat consiste à administrer les affaires de la Bande.

2. Méthodes comptables

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public et selon les exigences du Manuel des rapports de clôture d'exercice du ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des revenus différés si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés à l'état combiné des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés et ils comprennent l'addition des escomptes et l'amortissement de la prime reçue sur les titres d'emprunt. Le revenu de dividende est constaté à la date de déclaration de celui-ci.

Les opérations de portefeuille sont constatées à la première évaluation suivant la date d'opération ou avant. Les gains et pertes provenant de la vente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Réserve de fonctionnement, de remplacement, des biens mobiliers et d'incendie

La réserve de remplacement et la réserve des biens mobiliers représentent les fonds disponibles pour le remplacement d'immobilisations. La réserve de formation représente les fonds disponibles pour les frais de formation du service des incendies. La réserve maison de bande représente des conventions terminées pour lesquelles des réserves de remplacement ont été utilisées.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé pour les stocks, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

2. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1996 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 31 mars 1996 sont comptabilisées au coût.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement permet l'amortissement au titre des bâtiments achetés au moyen de prêts qu'elle a assurés, à un montant égal à la réduction annuelle du principal prêt hypothécaire. Une réserve de remplacement est maintenue en vue du remplacement futur d'éléments d'actifs.

L'amortissement est calculé en fonction de leur durée de vie utile selon la méthode et aux taux annuels suivants :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Aménagement des terrains	Dégressif	5 %
Bâtiments	Dégressif	4 %
Systèmes sanitaires	Dégressif	5 %
Travaux d'aqueduc	Dégressif	6 %
Matériel et outillage	Dégressif	20 %
Bateaux et embarcations	Dégressif	30 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Matériel informatique	Dégressif	30 %
Matériel roulant loué en vertu d'un contrat de location-acquisition	Dégressif	20 %

Aucun amortissement n'est comptabilisé sur les immobilisations en cours.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge à l'état combiné des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Principes de consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales. Les activités de ces entreprises sont incluses dans les états financiers consolidés selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation. Toutes les opérations et tous les soldes interorganisationnels sont éliminés au moment de la consolidation.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seul le résultat net de l'entreprise, la participation de Conseil des Montagnais de Unamen Shipu dans l'entreprise et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les conventions comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil. La liste de ces entités se retrouve à la note 5.

2. Méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations déterminées. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées et la charge du Conseil correspond à la contribution requise pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée par le ministère en vertu d'une entente avec le Régime des Bénéfices Autochtone.

Pour les autres employés, la charge relative à ce régime correspond à la cotisation requise pour l'exercice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, le découvert bancaire, l'emprunt bancaire et les placements à court terme dont l'échéance est de trois mois ou moins à partir de la date d'acquisition.

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Parmi les principales composantes des états financiers exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des actifs à long terme, le coût et la valeur nette de réalisation des stocks, les passifs dans le cadre des éventualités juridiques et les passifs au titre des sites contaminés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. Encaisse - Affectation

Le Conseil convient d'établir une réserve de remplacement selon les modalités d'approvisionnement définies au moment de l'engagement (provision annuelle en guise de réserve), et ayant pour utilisation des éléments d'immobilisations préalablement approuvés par les représentants de la SCHL, ou sinon inclus à la liste des immobilisations ne requérant aucune approbation au préalable.

Les fonds ainsi provisionnés doivent faire l'objet d'un transfert de fonds et ainsi être maintenus dans un compte de banque distinct.

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2022

4. Débiteurs

	2022	2021
Bailleurs de fonds	6 235 852	3 648 131
Provision pour créances douteuses - Bailleurs de fonds	(81 320)	(63 041)
	6 154 532	3 585 090
Loyers à recevoir	4 974 916	4 630 950
Provision pour créances douteuses - Loyer à recevoir	(4 851 478)	(4 518 990)
	123 438	111 960
	6 277 970	3 697 050
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	6 435 202	6 756 502
Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	1 546 268	1 552 883
Taxes à la consommation	674 850	866 487
	8 656 320	9 175 872
	14 934 290	12 872 922

5. Placements

Le Conseil des Montagnais Unamen Shipu possède et/ou exploite les entités commerciales suivantes :

	2022	2021
Corporation de développement économique de Unamen Shipu - 31 mars 2022 à la valeur de consolidation		
Valeur nette (100 % de participation)	892 241	829 310
Voyages Inter-Nations et Associés inc. - 31 mars 2022, à la valeur de consolidation		
160 actions de catégorie A (33 1/3 % de participation)	358 751	309 066
Pêcherie Unamen Shipu s.e.c. - 31 mars 2022, à la valeur de consolidation*		
51 parts (51 % de participation)	2 313 601	1 360 245
Pourvoirie Étamamiou inc. - 31 mars 2022, à la valeur de consolidation		
1 action de catégorie A (100 % de participation)	(53 956)	(362 626)
Société Mukutan inc. - 31 mars 2022, à la valeur de consolidation		
100 actions de catégorie A (100 % de participation)	(184 608)	(212 949)
Les Pêcheries Amik Unamen - 31 décembre 2018, à la valeur de consolidation**		
50 parts (50 % de participation)	980 141	980 141
Innuvoyages inc.		
100 actions ordinaires (100 % de participation)	(28 945)	-
	4 277 225	2 903 187
	4 277 225	2 903 187

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2022

5. Placements (suite)

*Cette société en commandite est détenue à 51,00 % par Conseil des Montagnais de Unamen Shipu et à 49,00 % par Société Mukutan inc.

** Les informations financières de cette société n'étaient pas disponible en date du 31 décembre 2019, 2020, 2021 et 2022, une réserve au rapport a été mise à ce sujet.

6. Emprunt bancaire

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 1 100 000 \$ au taux de base majoré de 1,25 %, garanti par une hypothèque mobilière sur l'universalité des créances et renouvelable annuellement. Le taux préférentiel au 31 mars 2022 était de 2,70 %.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Fournisseurs	1 384 411	1 746 240
Frais courus	664 927	743 361
Salaires et charges sociales	1 057 257	636 612
Corporation de développement économique	1 429 366	1 262 130
	4 535 961	4 388 343

8. Revenus différés

	2022	2021
Services autochtones Canada		
116 - Q3F0 - Plan mesure d'urgence	17 982	17 982
313 - ÉQUIPES VERTES	-	71 778
324 - Stabilisation des berges	378 324	238 156
325 - NT7E - Cont. souple gestion des terres	5 304	6 180
333 - Correction des gicleurs - école	296 750	-
334 - Q3FO - Génératrice	-	79 726
337 - Mise à jour usine traitement eau	2 528 601	279 951
368 - Rénovation 10 maisons 2020-21	-	47 872
378 - Q351 - Cont. fixe projet non terminé	23 507	21 525
382 - Machinerie lourde (bulldozer)	235 250	-
383 - Achat camion ordures	-	10 000
392 - Gestion des biens	13 126	40 000
394 - Vacuum remorque	-	4 000
417 - PAGU, volets 1 et 2 - COVID-19	113 702	199 080
419 - FSCA4 - PAGU - COVID-19	196 102	763 736
502 - PLAN DEV. TOURISTIQUE	190 000	-
505 - PPCPE - Pourvoirie Etamamiou	30 063	30 063
580 - Formation en tourisme	34 940	34 940
	4 063 651	1 844 988

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2022

8. Revenus différés (suite)

	2022	2021
Santé Canada		
202 - Q23X - Plan Mesures Urgence Santé	23 169	23 169
208 - Q301 - Techno émergente	6 425	35 395
216 - Santé Mentale, COVID-19	-	139 251
220 - Q22K - AGJEA-App. et garde des jeunes enfants	195 022	170 967
223 - Q23Y - SAC - DGSPNI - SARM	15 844	15 844
224 - Q3RF - PAPPN-Adaptation Covid-19	-	16 899
225 - AGJEA, COVID-19, Réouverture sécuritaire	137 611	149 715
233 - Q23X - GenExpert - COVID-19	45 385	58 852
235 - Q3G8 - FSCA2 - Sécurité du périmètre	20 576	16 549
236 - F&E bâtisses Centre de Santé	-	45 987
250 - Q01T - SAC - DGSPNI Guérisseur Traditionnel	49 616	39 240
251 - Q02U - ISBE - Bucco-dentaire	138 730	98 894
261 - Principe Jordan - Surplus cont souple	892 124	916 671
274 - Q300 - Travaux immos et infrastructures	21 068	26 000
276 - Q23X - Espace santé	-	4 854
	1 545 570	1 758 287
Société Shipu		
400 - Confection de tentes Innues	-	28 303
452 - Réfection des ponts	-	8 750
455 - Formation Garry Mark Courtois	9 680	9 680
456 - Formation Carmen Bellefleur	7 694	7 694
457 - Projet Portage Michel Lalo	11 531	14 000
458 - Fabrication canot - Mario Bellefleur	37 181	-
459 - Projet Innuberge	-	6 310
460 - Projets party réno maison neuve	3 536	-
468 - Construction chalet Monique Mark	6 041	29 178
469 - Construction chalet Jean-Baptiste Lalo	8 914	33 189
470 - Construction chalet Lac d'Auteuil - Alain Lalo	-	4 009
471 - Construction chalet Bernard Bellefleur	10 264	32 333
472 - Construction chalet Jean-Pierre Bellefleur	-	3 000
473 - Construction chalet Amédée Mark	6 836	6 836
474 - Construction chalet Alain Bellefleur	3 115	3 115
475 - Construction 2 camps de survie	-	8 393
476 - Chalet Louis Martin	30 685	-
477 - Construction chalet Léopold Mullen	2 587	3 308
483 - Chalet Charles-Pierre Mark	24 910	-
484 - Chalet Albert Bellefleur	24 424	-
	187 397	198 098

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2022

8. Revenus différés (suite)

	2022	2021
Autres financements		
112 - Comité des hommes	13 904	13 904
118 - Ministère culture et communication	-	22 500
142 - CSSSPNQL - Participation sportive	20 142	-
147 - M361 - Québec en forme	13 489	14 630
149 - CSSSPNQL - FQIS	10 975	-
154 - Seconde récolte	50 000	-
226 - CSSSPNQL - PVFPN	44 995	-
232 - Résidence temporaire aînés	-	21 215
292 - Aide alimentaire enfants - petits déjeuners	42 689	-
352 - Hydro Québec - maison des aînés	154 075	154 075
438 - Tournoi hockey Pessamit 2018	10 000	10 000
577 - Structure offre touristique (Soc Mukutan)	109 238	-
630 - Institut Tsakapesh - Projets éducatifs locaux	1 105 081	146 897
741 - Tourisme - Maison de la culture (Soc Mukutan)	34 133	-
751 - ICRL 2.0 SCHL	1 732 500	-
	3 341 221	383 221
	9 137 839	4 184 594

9. Dette à long terme

	2022	2021
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant deux (2) maisons résidentielles, au taux de 2,500 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 796 \$, échéant en avril 2031 et renouvelable en juin 2023, garanti par les Services aux Autochtones Canada	77 553	85 070
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 1,500 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 129 \$, échéant en juillet 2040 et renouvelable en juillet 2022, garanti par les Services aux Autochtones Canada(1)	217 077	227 294
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, d'un montant autorisé de 644 600 \$, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,410 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 041 \$, échéant en avril 2041 et renouvelable en avril 2023, garanti par les Services aux Autochtones Canada	558 321	581 122
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèque et de logements, d'un montant autorisé de 489 000 \$, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 2,410 %, remboursable en versements mensuels de capital et d'intérêts de 2 235 \$, échéant en avril 2042 et renouvelable en avril 2023, garanti par les Services aux Autochtones Canada	427 081	443 442
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 1,830 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5 672 \$, échéant en décembre 2039 et renouvelable en décembre 2024, garanti par les Services aux Autochtones Canada	1 031 424	1 080 199

9. Dette à long terme (suite)

	2022	2021
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 1,910 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 662 \$, échéant en mars 2023	19 748	39 119
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 0,910 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 233 \$, échéant en mai 2025	46 587	61 045
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 0,930 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 521 \$, échéant en mai 2025	56 689	74 228
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,350 %, remboursable par versements mensuels en capital de 10 256 \$, échéant en juin 2025 et renouvelable en juin 2022(2)(3)	399 994	523 070
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,430 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 284 \$, échéant en mars 2025 et renouvelable en avril 2022, garanti par les Services aux Autochtones Canada(4)	45 231	59 883
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 2,490 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 292 \$, échéant en mars 2026 et renouvelable en mai 2023, garanti par les Services aux Autochtones Canada	58 984	72 838
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,870 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 124 \$, échéant en mars 2028, renouvelable en mai 2024	76 480	88 416
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant six (6) maisons résidentielles, au taux de 3,838 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 014 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en mai 2022 garanti par les Services aux Autochtones Canada(5)	253 189	279 093
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 4,065 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 568 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en octobre 2022, garanti par les Services aux Autochtones Canada	222 933	244 216
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 4,100 %, remboursable en versements mensuels en capital et d'intérêts de 1 639 \$, échéant en octobre 2030 et renouvelable en septembre 2022, garanti par les Services aux Autochtones Canada	140 882	154 466
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant quatre (4) maisons résidentielles, au taux de 1,060 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 583 \$ échéant en juillet 2029 et renouvelable en septembre 2026, garanti par les Services aux Autochtones Canada	134 507	152 092
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant cinq (5) maisons résidentielles, au taux de 1,300 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 890 \$, échéant en mai 2030 et renouvelable en juin 2022, garanti par les Services aux Autochtones Canada(6)	82 702	92 240

9. Dette à long terme (suite)

	2022	2021
Prêt à terme de la Banque Royale, au taux de 5,340 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 620 \$, échéant en mars 2028 et renouvelable en mars 2023	99 573	113 311
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 5,400 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 3 748 \$, échéant en février 2025	121 110	159 903
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux de 4,500 %, d'un montant autorisé de 875 000 \$, remboursable par versements semestriels en capital et intérêts de 54 923 \$ à partir du 26 octobre 2021, échéant en avril 2031 et renouvelable en avril 2026	839 991	875 000
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant trois (3) maisons résidentielles, au taux de 1,500 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 635 \$, échéant en juin 2041 et renouvelable en juin 2026, garanti par les Services Autochtones Canada	547 951	-
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, au taux préférentiel majoré de 1,055 %, remboursable par versements mensuels de 9 483 \$ plus intérêts, échéant en septembre 2028, renouvelable en septembre 2022	796 568	910 364
Emprunt de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant une (1) maison résidentielle, au taux de 0,960 %, remboursé au cours de l'exercice	-	2 118
Emprunt de la Caisse Populaire de Tête-à-la-Baleine, grevant sept (7) maisons résidentielles, au taux de 4,213 %, remboursé au cours de l'exercice	-	28 340
	6 254 575	6 346 869

Un montant de 3 997 339 \$ (3 765 221 \$ en 2021) est remboursé par des subventions de la SCHL, en vertu de l'article 56.1 de la Loi Nationale d'Habitation et par les contributions des usagers.

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2023	664 578
2024	633 882
2025	427 621
2026	939 572
2027	86 796

(1) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en juillet 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er juillet 2022, l'emprunt est remboursable au taux de 3,750 % par versements mensuels de 1 359 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en juillet 2040 et est renouvelable en juillet 2027.

(2) Le taux préférentiel était de 2,700 % au 31 mars 2022.

(3) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt en juin 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er juin 2022, l'emprunt est remboursable au taux préférentiel majoré de 1,350 % par versements mensuels de 10 256 \$ plus intérêts. L'emprunt vient à échéance en juin 2025 et est renouvelable en juin 2023.

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2022

9. Dette à long terme (suite)

(4) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en avril 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er avril 2022, l'emprunt est remboursable au taux de 1,300 % par versements mensuels de 1 282 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mars 2025 et est renouvelable en octobre 2022.

(5) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en mai 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er mai 2022, l'emprunt est remboursable au taux de 6,360 % par versements mensuels de 3 303 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mai 2030 et est renouvelable en mai 2027.

(6) Après la fin d'exercice, le Conseil a renouvelé son emprunt renouvelable en juin 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 1er juin 2022, l'emprunt est remboursable au taux de 2,300 % par versements mensuels de 922 \$, capital et intérêts. L'emprunt vient à échéance en mai 2030 et est renouvelable en décembre 2022.

10. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2022	2021
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition au taux de 5,261 %, remboursable par versements mensuels de 4 095 \$ en capital et intérêts, échéant en août 2023	67 038	111 379
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition au taux de 5,261 %, remboursable par versements mensuels de 852 \$ en capital et intérêts, échéant en mai 2024	19 228	-
	86 266	111 379

Les paiements minimaux exigibles sur les contrats de location-acquisition au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2023	55 282
2024	30 137
2025	847
	86 266
Intérêts inclus dans les paiements minimaux	4 762
	91 028

11. État de la réserve - Eau potable et eaux usées

	2022	2021
Solde d'ouverture	1 427 725	-
Affectation à la réserve	1 068 669	1 427 725
	2 496 394	1 427 725

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

Notes complémentaires

31 mars 2022

12. État de la réserve - Autres infrastructures communautaires AIC

	2022	2021
Solde d'ouverture	-	-
Affectation à la réserve	507 836	-
Solde de fermeture	507 836	-

13. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Terrains	200 000	-	200 000	200 000
Aménagement des terrains	7 852 133	1 529 510	6 322 624	6 434 314
Bâtiments	46 980 371	16 997 017	29 983 354	30 769 707
Bâtiments - Conventions 001 à 032	18 831 274	10 130 736	8 700 538	8 409 793
Systèmes sanitaires	5 729 966	2 826 675	2 903 291	2 358 882
Travaux d'aqueduc	13 867 204	7 341 004	6 526 200	6 942 766
Matériel et outillage	5 087 626	4 045 601	2 599 867	2 675 706
Bateaux et embarcations	2 902 875	1 527 867	1 375 008	1 391 261
Matériel roulant	6 600 817	4 000 950	1 042 024	1 368 068
Matériel informatique	1 292 662	872 434	420 228	430 495
Bien loué en vertu d'un contrat de location-acquisition				
Matériel roulant	247 481	96 246	151 235	158 886
	109 592 409	49 368 040	60 224 369	61 139 878

14. Redressements

À la suite d'accords intervenus entre le Conseil, Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, la SCHL et certains créanciers, des ajustements se sont avérés nécessaires afin de redresser certains surplus et déficits identifiés aux 31 mars 2020 et 2021.

	2022	2021
Lettre du comité de révision (SCHL)	45 251	-

15. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2022	2021
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement</i>		
Débiteurs	(2 061 369)	(2 954 892)
Stocks	284 088	159 600
Frais payés d'avance	(368)	12 820
Créditeurs et charges à payer	147 619	243 170
Revenus différés	4 953 245	1 431 689
Fonds inutilisés - Services aux Autochtones Canada	676 605	2 559 753
	3 999 820	1 452 140

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Encaisse	20 460 624	7 018 619
Encaisse - Fonds en fiducie	16 165	12 985
Encaisse - Réserve	1 089 497	958 497
Encaisse - Affectation	1 405 843	1 361 685
	22 972 129	9 351 786

16. Engagements

Le Conseil loue des photocopieurs en vertu de contrats de location-exploitation qui viennent à échéance en janvier 2023 et octobre 2024. Les versements futurs s'élèveront à 123 116 \$ et comprennent les paiements suivants pour les trois prochains exercices :

2023	48 713
2024	42 516
2025	31 887

17. Éventualités

Fournisseur de transport aérien

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, une poursuite a été intentée contre le Conseil par un fournisseur relativement au respect d'une entente d'exclusivité. Le Conseil a contesté cette réclamation qui, de l'avis de ses conseillers juridiques, est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil, le cas échéant, devrait verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers au 31 mars 2022.

Fournisseur de transport aérien

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, une poursuite a été intentée contre le Conseil par un fournisseur relativement au respect du plus bas soumissionnaire conforme lors d'un appel d'offre. Le Conseil a contesté cette réclamation qui, de l'avis de ses conseillers juridiques, est sans fondement. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement du litige et le montant que le Conseil, le cas échéant, devrait verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers au 31 mars 2022.

18. Régime de retraite

Le Conseil offre un régime à prestations déterminées aux membres admissibles de son personnel. Ces derniers doivent verser un pourcentage variant de 6,80 % à 8,50 % de leur salaire. Le Conseil verse des contributions de 1,82 fois la contribution des employés dans le compte de cotisation des membres. Le montant des prestations de retraite, dont bénéficieront les employés, représentera le montant de la rente de retraite prévu dans le régime de pension à prestations déterminées.

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations déterminées. Le promoteur du régime est le Régime des Bénéfices Autochtone. En vertu du Régime, les cotisations sont versées par l'employeur et par les adhérents. Le Régime est enregistré conformément à la Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension, sous le numéro 55865. Le promoteur du Régime doit financer le Régime de façon à constituer les prestations déterminées selon les dispositions du Régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle annuelle ou selon l'approbation du comité de retraite. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de service cotisé, multiplié par 1 7/8 % ou 2 %, selon le type de régime choisi, de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. En date du rapport, l'évaluation actuarielle la plus récente du Régime des Bénéfices Autochtone est en date du 1er janvier 2020. Il nous est donc impossible d'évaluer l'état du surplus ou déficit actuariel du régime en date du rapport.

19. Information sectorielle

Le Conseil offre une gamme de services à ses membres. Aux fins de présentation de rapports à la direction, les opérations et les activités sont organisées et présentées par secteur et par projet. Les services offerts à la population regroupent l'éducation, la santé, le développement économique, le logement ainsi que d'autres services à la communauté en plus de l'administration de la bande. Pour chaque segment faisant l'objet d'un rapport distinct, les revenus et dépenses sectoriels représentent à la fois les montants directement attribuables au secteur et les montants alloués de façon raisonnable. La présentation sectorielle est fondée sur les méthodes comptables exposées dans le résumé des principales méthodes comptables figurant à la note 2. Les résultats de chaque segment pour l'exercice sont sommarisés en annexes aux pages 24 à 27. De plus, cette information est présentée en détail aux pages 29 à 235 dans la section non audité du rapport financier annuel.

20. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

Annexes

Exercice clos le 31 mars 2022

2022

2021

Annexe A - Produits

S.A.C. - Contribution fixe	23 578 005	20 652 485
S.A.C. - Contribution préétablie	4 079 339	0
S.A.C. - Contribution souple	1 002 463	1 331 266
S.A.C. - Subvention	943 487	1 146 102
S.A.C. - Contribution globale	5 074 427	0
Centre de Santé de Blanc Sablon	175 000	175 000
C.S.S.S.P.N.Q.L.	121 787	75 546
Commission Locale des Premières Nations (CLPN)	775 670	578 919
Contributions des usagers	3 700	160 175
Hydro-Québec	1 262 453	3 182 104
Institut Tsahakapesh	2 849 401	1 107 817
Ministère des Transports du Québec (MTQ)	21 288 227	617 884
Regroupement Mamit Innuat inc.	21 033	120 000
Revenus de location	475 341	474 316
Revenus de billetterie	1 100	600
Revenus de contrats	-	126 472
Revenus de gestion	-	1 348 125
Réserve de remplacement - Affectation	(1 761 572)	(1 056 671)
Secrétariat aux Affaires Autochtones (SAA)	456 473	84 007
Santé Canada - Contribution globale	-	2 529 098
Santé Canada - Contribution fixe	-	3 994 442
Santé Canada - Contribution préétablie	-	2 072 866
Santé Canada - Contribution souple	-	1 577 867
Revenus divers	1 616 960	393 325
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 173 459	578 567
Société Shipu	303 302	261 942
Société du plan nord	-	35 259
Vente de matériaux et services	5 000	1 150
Revenus de loyers - convention	622 717	583 316
Ventes granulaires	99 700	224 000
Québec en forme	65 000	68 990
Revenus d'entretien et réparations	-	8 100
Fonds de contributions excédentaires	6 084	6 607
Déficit admissible	34 308	382 482
Ministère de la Culture et des Communications	22 500	67 500
Transfert de revenus différés	4 066 835	3 053 668
Transfert à revenus différés	(8 944 978)	(3 803 075)
Transfert de contribution fixe inutilisée	9 877 651	6 966 717
Transfert à contribution fixe inutilisée	(10 759 580)	(10 154 753)
Société Mukutan	514 162	65 000
Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	-	366 744
Revenus d'intérêts	36 746	23 883
Revenus de transferts relatifs aux immobilisations	(2 456 413)	(6 671 145)
	58 137 584	32 756 697

Conseil des Montagnais Unamen Shipu

Annexes

Exercice clos le 31 mars 2022

2022 2021

Annexe B - Frais d'exploitation

Salaires et charges sociales	14 495 697	13 446 373
Achats d'équipements	520 813	1 338 736
Activités culturelles et sportives	276 749	219 002
Allocations aux étudiants	452 466	543 987
Assurances	247 604	273 882
Contrats et sous-traitance	2 863 823	5 951 060
Créances douteuses	360 190	403 258
Dépenses diverses	24 603	26 952
Électricité et chauffage	375 649	427 550
Entretien et réparations	526 507	526 742
Fournitures médicales	54 658	56 311
Frais d'administration	10 874	1 346 735
Frais de déplacement	4 465 201	4 602 969
Frais de formation	29 036	22 944
Frais de garde	11 287	18 706
Frais de location	185 818	877 719
Frais de recrutement	13 783	18 905
Frais de scolarité	18 749	15 071
Frais de transport	214 965	627 516
Frais funéraires	2 944	22 191
Honoraires professionnels	2 856 537	2 341 880
Intérêts et frais bancaires	39 610	14 866
Matériel et fournitures	2 052 306	4 270 252
Services municipaux	-	158 269
Télécommunications	152 650	104 483
Utilisation d'inventaire - Granulaires	284 088	159 600
Frais de logement	900	12 335
Activités reliées aux employés	6 743	7 897
Fournitures salles employés	2 730	2 047
Papeterie	1 275	2 434
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2 456 413)	(6 671 145)
Frais postaux	340	1 902
Transfert réserve - Évaluation	75 000	15 000
Frais de décontamination	23 750	71 250
Frais de cartes de crédit	419	441
Abonnement, publicité et commandite	2 466	950
Carburant et essence	141 576	258 150
Contribution aux corporations	21 595 105	832 102
Frais de déménagement	46 288	19 519
Réserve de remplacement	7 277 755	275 319
Taxes, licences et permis	63 638	63 251
Intérêts de la dette à long terme	178 161	217 521
Intérêts CLA	4 801	7 069
Distribution aux membres	546 400	-
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	4 800	-
	58 052 341	32 932 001

CONSEIL UNAMEN SHIPU

État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2022

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	Transferts		Dépenses totales	Surplus (déficit) courant 2022	Affectations 2022	Surplus (déficit) financement 2022	Surplus (déficit) financement 2021	
			de (à)	Total						
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
Fonds d'Habitation	100	-	2 409 276	-	2 409 276	2 102 484	306 791	(348 621)	(41 830)	-
Financement - Soutien des bandes	101	943 490	400 750	-	1 344 240	1 253 067	91 172	(15 592)	75 580	536 793
Administration de l'inspection des indiens	102	9 033	-	-	9 033	9 240	(207)	-	(207)	-
Financement - Soutien des bandes (Bureau politique)	103	-	401 970	-	401 970	401 970	-	-	-	12 348
Co-gestion	105	203 333	(115 853)	187 520	275 000	275 000	-	-	-	-
Code règlements communautaire	106	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Régime d'avantages sociaux des employés non prévus par la loi	108	18 856	-	-	18 856	18 856	-	-	-	-
Contribution de l'employeur au RBA	109	106 871	-	-	106 871	106 871	-	-	-	-
Commandites	110	-	27 597	-	27 597	42 399	(14 802)	-	(14 802)	-
Comité social	111	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 299)
Comité des hommes	112	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement de la capacité de gouvernance de la gestion financière	113	-	115 853	-	115 853	115 853	-	-	-	-
Planification des urgences	116	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Agente culturelle Innu Aïtun	118	-	29 500	22 500	52 000	60 915	(8 915)	-	(8 915)	-
OTJ - Homme entretien habitation	119	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services informatiques	122	-	39 813	-	39 813	39 813	-	-	-	-
Services informatiques	125	-	103 721	-	103 721	103 721	-	-	-	-
Formation - Protection contre les incendies	132-134	73 283	(18 300)	-	54 983	74 646	(19 663)	-	(19 663)	(846)
Achat d'équipement protection contre les incendies	133	14 300	(14 300)	-	-	-	-	-	-	-
Gestion de Faréna	141	-	44 840	-	44 840	44 840	-	-	-	(38 784)
Gestion de Faréna	142	-	20 142	(20 142)	-	-	-	-	-	-
Programmes de loisirs	143	-	67 873	-	67 873	111 998	(44 125)	-	(44 125)	(9 784)
Maison des jeunes	145	-	45 981	-	45 981	7 187	38 794	(38 794)	-	-
Hockey mineur/Voyages organisés	146	-	-	-	-	-	-	-	-	3 401
Québec en forme	147	-	62 500	1 141	63 641	63 641	-	-	-	-
Fonds Québécois initiatives social (FQIS)	149	-	40 973	(10 975)	29 998	29 998	-	-	-	-
Remboursement de prêts	151	327 760	(90 889)	-	236 871	-	236 871	(236 871)	-	-
Prêt Maison des jeunes	152	-	54 923	-	54 923	23 256	31 667	(35 009)	(3 342)	15 130
Nettoyage village et site	153	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Seconde récolte	154	-	50 000	(50 000)	-	-	-	-	-	-
Nouveau cimetière ntm-b-ef	174	-	-	-	-	7 595	(7 595)	-	(7 595)	-
Comité Pau - Mesure d'urgence	190	-	148 738	-	148 738	148 738	-	-	-	-
Élection	193	-	51 880	-	51 880	51 880	-	-	-	-
Rassemblement des Aînés	194	-	17 400	-	17 400	17 400	-	-	-	-
Société Shipu	198-479	-	33 070	-	33 070	33 546	(476)	-	(476)	(1 513)
Fond commandites Société Shipu	199	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soins infirmiers	201	2 181 618	175 000	-	2 356 618	2 477 189	(120 571)	-	(120 571)	(665 023)
Plan Mesures Urgence Santé	202	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Initiative sur les ressources humaines en santé autochtone (IRHS/)	204	13 630	-	-	13 630	2 159	11 471	-	11 471	11 399
Gestion des services de santé	205	784 152	(15 468)	-	768 684	853 411	(84 727)	-	(84 727)	(9 655)
Transport pour raison médicale (TRM)	206	3 677 500	34 308	-	3 711 808	3 711 808	-	-	-	-
SSNA - PSI	207	180 500	-	(52 822)	127 678	127 678	-	-	-	-
Technologies émergentes	208	27 204	-	28 970	56 174	28 971	27 203	-	27 203	-
Soins infirmiers - COVID-19	209	230 368	12 323	-	242 691	242 691	-	-	-	-
PNLAADA (Toxico) - PTSAJ (solvants)	210	-	-	-	-	74 374	(74 374)	-	(74 374)	(31 659)
Prévention suicide	213	871 838	-	(404 517)	467 321	140 167	327 154	-	327 154	432 618
Pensionnat indien	214	45 458	-	(23 466)	21 992	21 992	-	-	-	7 989
Soutien culturel	215	21 707	-	(3 782)	17 925	17 925	-	-	-	287
SM COVID Santé mentale	216	-	-	139 251	139 251	139 251	-	-	-	-
PAGU COVID-19 Sécurité alimentaire	217	-	85 379	-	85 379	85 379	-	-	-	-
Transport lié au COVID-19	218	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses liées à la COVID-19	219	-	805 938	-	805 938	805 938	-	-	-	-
App. Et garde des jeunes enfants	220	160 672	-	(24 055)	136 617	136 617	-	-	-	-
Avenir Enfants	221	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PAPPN - Préscolaire	222	260 298	-	-	260 298	91 552	168 746	-	168 746	197 472
MT - Prévention et contrôle (SARM)	223	-	-	-	-	-	-	-	-	-
PAPPN - Adaptation COVID-19	224	-	-	16 899	16 899	16 899	-	-	-	-
COVID-19 Réouverture sécuritaire	225	-	-	12 104	12 104	12 104	0	-	0	-
Prévention de la violence familiale	226	-	60 672	(44 995)	15 677	15 677	-	-	-	-
Avenir d'enfant 2020	227	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Santé Communautaire	230	263 753	-	-	263 753	120 581	143 172	(18 200)	124 972	74 018
Sous-total à reporter		10 415 624	5 085 608	(226 369)	15 274 863	14 267 276	1 007 586	(693 086)	314 500	532 892

CONSEIL UNAMEN SHIPU

État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2022

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	Transferts	Total	Dépenses totales	Surplus	Affectations	Surplus	Surplus	
			de (à)			(déficit) courant		(déficit) financement	(déficit) financement	
	\$	\$	\$	\$	\$	2022	2022	2022	2021	
						\$	\$	\$	\$	
Sous-total reporté	10 415 624	5 085 608	(226 369)	15 274 863	14 267 276	1 007 586	(693 086)	314 500	532 892	
Soutien émotionnel	231	-	-	-	-	-	-	-	-	
Résidence temporaire ainés	232	-	501 977	21 215	523 192	-	-	-	-	
GenExpert COVID	233	-	-	13 467	13 467	-	-	-	-	
Equip. Protection individuel	234	-	-	-	-	-	-	-	-	
Sécurité du périmètre	235	105 862	414	(4 027)	102 249	-	-	-	-	
F&E Bâtisse Santé-COVID	236	-	-	45 987	45 987	4 938	(4 938)	-	-	
Sécurité du périmètre	237	-	-	-	-	-	-	-	-	
Soins à domicile (SDMC)	240	681 401	13 769	-	695 170	693 819	1 350	(13 769)	(12 418)	
Guérisseur traditionnel	250	13 771	-	(10 375)	3 396	3 396	-	-	-	
Soins dentaires communautaires	251	70 000	-	(39 836)	30 164	30 164	-	-	-	
Activité physique communautaire	252	-	14 493	-	14 493	46 334	(31 841)	(31 841)	(34 852)	
Maison de la jeunesse	253	-	88 095	-	88 095	88 095	-	-	-	
Principe Jordan - Coordination	260	85 290	-	-	85 290	99 165	(13 875)	(13 875)	-	
Principe Jordan	261	373 656	-	24 547	398 203	398 203	-	-	-	
Immobilisations-VRA-CG	271	46 562	(30 827)	-	15 735	-	15 735	-	-	
Équipements ISBE	273	-	5 017	87 000	92 017	92 017	-	-	-	
Travaux immos et infrastructures	274	-	-	4 933	4 933	-	-	-	-	
F&E - Immos	275	191 339	-	-	191 339	264 804	(73 465)	(73 465)	(94 962)	
Espace Santé	276	-	11 739	4 854	16 593	-	-	-	-	
Service aide enfance famille	281	-	20 118	-	20 118	12 540	7 578	-	-	
Prévention bien-être	291	314 577	(13 041)	66 174	367 710	367 710	-	-	-	
Aide alimentaire enfants-petits déjeuners	292	-	75 000	(42 689)	32 311	32 311	-	-	-	
Bâtiments communautaires - Contributions pour équipements	300-380-385	513 780	(322 100)	-	191 680	187 060	4 620	(4 620)	(2 690)	
Nouveau plan quinquennal des immobilisations	301	-	22 359	-	22 359	22 359	-	-	-	
Conseils responsables de la question des logements	305	18 704	144 357	-	163 061	357 644	(194 582)	(1 789)	(196 371)	
Réaménagement aréna/ajout piscine	312	-	-	-	-	-	-	-	-	
Équipes vertes	313	-	(242 028)	254 928	12 900	12 900	-	-	-	
Amélioration énergétique des bâtiments communautaires	317	-	7 725	-	7 725	7 725	-	-	-	
Agrandissement centre administratif	319	-	7 770	-	7 770	7 770	-	-	-	
Stabilisation des berges	324	178 322	-	(177 322)	1 000	1 000	-	-	-	
Aménagement des terres	325	-	-	876	876	876	-	-	-	
Plans rénovations Olamen	326	-	-	-	-	-	-	-	-	
Correctifs des gicleurs aux écoles	333	366 431	-	(296 750)	69 681	69 681	-	-	-	
Généralité situation d'urgence	334	-	-	-	-	-	-	-	-	
Mise à jour usine traitement eau potable	337	2 900 000	-	(2 248 650)	651 350	0	651 350	(651 350)	-	
Réfection plancher gymnase	338	-	-	-	-	-	-	-	-	
Agrandissement de la salle communautaire	339	-	-	-	-	-	567 000	567 000	615 376	
Rénovations Parel	346	-	90 309	-	90 309	0	90 309	(90 309)	-	
Construction 3 unités 2020-21	347	-	176 591	-	176 591	0	176 591	(447 680)	(271 089)	
Construction 3 unités 2018-2019 SCHL	349	-	-	-	-	-	-	-	-	
Construction résidences professeurs	350	-	-	-	-	-	-	-	-	
Démantèlement locaux école Olamen	351	-	179 435	-	179 435	-	179 435	(179 435)	-	
Maison des aînés	352	-	-	-	-	-	-	-	-	
Construction écocentre	353	-	-	-	-	-	-	-	-	
Construction de 6 maisons	354	-	-	-	-	-	-	-	-	
Construction résidence professeurs 21-22	356	-	52 222	-	52 222	52 222	-	-	-	
Réno et réparations importantes	358	318 120	(318 120)	-	-	-	-	-	-	
Rénovations 10 maisons - 2019-2020	359	-	-	-	-	-	-	-	-	
Rénovation parc logement	362	-	-	-	-	-	-	-	-	
Construction 5 unités 2019-2020	367	-	164 652	-	164 652	0	164 652	(164 652)	(0)	
Rénovation 10 maisons 2020-21	368	-	63 013	47 872	110 885	(0)	110 885	(110 885)	-	
Rénovation maintien à domicile	369	-	31 636	-	31 636	(0)	31 636	(31 636)	-	
Sous-total à reporter		16 593 439	5 830 181	(2 474 169)	19 949 451	17 816 552	2 132 899	(1 850 460)	282 440	48 737

CONSEIL UNAMEN SHIPU

État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2022

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	Transferts de (à)	Total	Dépenses totales	Surplus (déficit) courant 2022	Affectations 2022	Surplus (déficit) financement 2022	Surplus (déficit) financement 2021
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total reporté	16 593 439	5 830 181	(2 474 169)	19 949 451	17 816 552	2 132 899	(1 850 460)	282 440	48 737
Développement de 55 lots	377	-	-	-	-	-	-	-	(42 586)
Évaluation équipements eaux usées	378	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrain résidence infirmière	379	-	-	-	-	-	-	-	0
Achat machinerie lourde	382	235 250	(235 250)	-	-	-	-	-	-
Achat camion ordure	383	-	4 867	10 000	14 867	14 867	(14 867)	-	-
Véhicules entretien	388	-	-	-	-	-	-	-	0
Gestion des biens	392	-	-	26 874	26 874	26 874	-	-	-
Projet Nikan 2 - Maison pour formation	393	-	-	-	-	-	-	-	-
Vaccum remorque	394	-	4 017	4 000	8 017	8 017	(8 017)	-	-
Confection de tentes innues	400	-	-	28 303	28 303	29 164	(861)	(861)	-
Gestion des projets M.O.	401	-	574 251	-	574 251	558 040	16 211	16 211	-
Équipements communautaires/scène	404	-	182 964	-	182 964	5 130	177 834	-	-
Cours de photographie	405	-	4 831	-	4 831	4 831	-	-	-
Semaine Innu aïtun & Mamit Innu Metauan	413	-	-	-	-	-	-	-	-
Rassemblement communautaires 2020	416	-	-	-	-	-	-	-	-
PAGU COVID-19 volet 1 et 2	417	-	(85 379)	85 379	-	-	-	-	-
COVID-19	419	842 830	(828 688)	567 633	581 775	575 767	6 008	641	-
Protection environnementales - emb.	420	-	83 755	-	83 755	83 755	-	-	-
Diverses fêtes annuelles	421-423-424-425	-	13 988	-	13 988	13 988	-	-	-
Fête des mères	427	-	1 545	-	1 545	1 545	-	-	-
Fête des pères	428	-	1 713	-	1 713	1 713	-	-	-
Journée des Autochtones	429	-	19 730	-	19 730	19 730	-	-	-
Bûcherons	435	-	-	-	-	-	-	-	1 344
Tournoi Hockey Pessamit 2018	438	-	-	-	-	-	-	-	-
Projets étudiants	439	-	56 102	-	56 102	56 102	-	-	-
Réfection des ponts	452	-	-	8 750	8 750	10 635	(1 885)	(1 885)	-
Formation - Garry Mark Courtois	455	-	-	-	-	-	-	-	-
Formation - Carmen Bellefleur	456	-	-	-	-	-	-	-	-
Projet portage - Michel Lalo	457	-	-	2 469	2 469	2 469	-	-	-
Fabrication canot - mario bellefleur	458	-	37 181	(37 181)	-	-	-	-	-
Projet Innuberge	459	-	-	6 310	6 310	6 310	-	-	-
Patry Réno-maison neuve	460	-	43 811	(3 536)	40 275	40 275	-	-	-
Dep conduite d'engins de chantier	462	-	1 750	-	1 750	953	797	797	-
Projet P.E.T.J.	466	-	81 872	-	81 872	42 267	39 604	39 604	-
Projet Chalet Monique Mark	468	-	5 000	23 137	28 137	28 137	-	-	-
Projet chalet Jean-Baptiste LALO	469	-	-	24 275	24 275	24 275	-	-	-
Construction chalet Lac d'Auteuil, Alain Lalo	470	-	-	4 009	4 009	-	4 009	4 009	-
Projet Chalet Bernard Bellefleur	471	-	-	22 070	22 070	22 070	-	-	-
Construction chalet communautaire - J.P. Bellefleur	472	-	-	3 000	3 000	3 000	-	-	-
Projet Chalet Amedee Mark	473	-	-	-	-	-	-	-	-
Construction chalet communautaire - Alain Bellefleur	474	-	-	-	-	-	-	-	-
Camps de survie	475	-	-	8 393	8 393	-	8 393	8 393	-
Chalet louis martin	476	-	30 685	(30 685)	-	-	-	-	-
Construction d'un chalet au Lac Léopold Mullen	477	-	-	721	721	-	-	-	-
Chalet Charles Pierre Mark	483	-	24 910	(24 910)	-	-	-	-	-
Chalet Albert Bellefleur	484	-	24 424	(24 424)	-	-	-	-	-
Programme du développement économique des collectivités	501	167 236	-	-	167 236	167 236	-	-	(1 544)
Plan de développement touristique	502	-	2 100	-	2 100	2 100	-	-	-
PSIDE micro-entreprises COVID	503	224 870	-	-	224 870	224 870	-	-	-
PPCPE - Pourvoirie Etamamiou - COVID	505	-	-	-	-	-	-	-	-
Gestion de l'aéroport	515-516-517-518	-	338 714	-	338 714	505 843	(167 129)	(167 129)	(124 063)
Sous-total à reporter	18 063 625	6 454 324	(2 004 833)	22 513 116	20 274 350	2 238 766	(2 056 545)	182 221	(118 112)

CONSEIL UNAMEN SHIPU

État sommaire des revenus, des dépenses et du solde des fonds par projet

Exercice terminé le 31 mars 2022

No. projet	Services aux Autochtones Canada - DGSPNI	Autres	Transferts	Total	Dépenses totales	Surplus	Affectations	Surplus	Surplus	
			de (à)			(déficit)		(déficit)	(déficit)	
	\$	\$	\$	\$	\$	2022	2022	2022	2021	
						\$	\$	\$	\$	
Sous-total reporté		18 063 625	6 454 324	(2 004 833)	22 513 116	20 274 350	2 238 766	(2 056 545)	182 221	(118 112)
Travaux clôture aeroport	519	-	-	-	-	-	-	-	-	(13 409)
Route 138 - Kegaska à La Romaine	526	-	-	-	-	-	-	-	-	-
MTQ - route Kegaska / Romaine	527	-	20 725 561	-	20 725 561	20 725 561	-	-	-	-
Chasse communautaire 2021-2022	532	-	71 338	-	71 338	71 338	-	-	-	-
Chasse communautaire (trappe) Nitassinan	533	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution aux membres	534	-	51 752	-	51 752	51 752	-	-	-	-
Distribution aux membres	541	-	546 400	-	546 400	546 400	-	-	-	-
Ententes/Compensation/Redevances	545	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pêche marine	551	-	54 000	-	54 000	54 000	-	-	-	-
Navire touristique	562	100 000	250 000	-	350 000	350 000	-	-	-	-
Déboisement Kegaska - Romaine Hydro-Québec	563	-	1 231 139	-	1 231 139	1 231 139	-	-	-	-
Structuration offre touristique	577	109 238	-	(109 238)	-	-	-	-	-	-
Formation en tourisme	580	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Formules pour les services d'enseignement	601	11 705 524	(667 718)	(337 159)	10 700 647	10 700 647	-	-	-	-
Éducation enfants en difficultés	602	-	1 051 786	-	1 051 786	1 051 786	-	-	-	-
Aide financière/allocation - Orientation & Aides et conseils - Services d'hébergement - Transport	603-604-605-606-621	180 867	344 678	-	525 545	405 545	120 000	(120 000)	-	-
Éducation post-secondaire	609	318 419	-	(102 936)	215 483	215 483	-	-	-	-
Augmentation des salaires des enseignants	610	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Services enseignement Covid-19	611	844 997	-	(311 125)	533 872	533 872	-	-	-	-
Animation vie étudiante	613	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Projets éducatifs locaux	630	-	1 753 536	(958 184)	795 352	678 239	117 112	(117 112)	0	-
Plan individualisé	633	-	25 017	-	25 017	26 043	(1 026)	-	(1 026)	-
Stratégie 0-8 ans	637	-	50 857	-	50 857	27 113	23 744	-	23 744	-
Écoles provinciales - Services directs	641	-	20 385	-	20 385	20 385	-	-	-	-
Écoles provinciales hébergement	646	628 010	(628 010)	-	-	-	-	-	-	-
Dégat eau petite école	650	-	56 130	-	56 130	56 130	-	-	-	-
Mini-entrepot école	653	-	33 201	-	33 201	(0)	33 201	(33 201)	-	-
Étude maison de la culture q3jt	741	34 133	-	(34 133)	-	-	-	-	-	-
Construction 2 unifamiliale - schl 2022-23	750	-	-	-	-	0	(0)	(173 024)	(173 024)	-
Ierl 2.0 schl	751	-	1 732 500	(1 732 500)	-	-	-	-	-	-
Systèmes d'égout - Adduction d'eau - Ponts et chaussées										
-Bâtiments communautaires - Gestion d'entretien	801-821-831-841-851	469 791	336 013	-	805 804	854 545	(48 741)	-	(48 741)	(52 409)
Site d'enfouissement	832	-	95 491	-	95 491	95 491	-	-	-	-
Bacs roulants	833	-	-	-	-	-	-	-	-	-
F&E pour écocentre	834	192 520	265 930	(245 436)	213 014	213 014	-	-	-	-
Pneus miniers chargeur sur roues	835	27 952	(4 001)	-	23 951	23 951	-	-	-	-
ADM - Eau & eaux usées	842	1 261 850	(1 255 420)	-	6 430	6 430	0	-	0	-
Financement additionnel f&e	852	585 527	(585 527)	-	-	-	-	-	-	-
Bureaux bandes & imm. - COVID-10	855	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Casernes de pompiers	860	-	-	672	672	672	-	-	-	-
Conciergerie - écoles et résidences des enseignants	861-862-863	106 093	632 042	-	738 135	734 539	3 596	(3 596)	0	-
F&E Camion Benne (roll-off)	864	49 178	(49 178)	-	-	-	-	-	-	-
Machinerie	881	-	385 285	-	385 285	330 282	55 003	(70 341)	(15 338)	(109 600)
Entretien route MTQ	882	-	223 952	-	223 952	223 952	-	-	-	-
Location véhicule	895	-	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total des projets à reporter		34 677 724	33 201 464	(5 834 873)	62 044 314	59 502 658	2 541 656	(2 573 820)	(32 164)	(293 530)
Revenus de transfert relatifs aux immobilisations		-	(2 456 413)	-	(2 456 413)	-	(2 456 413)	-	(2 456 413)	(6 671 145)
Autres opérations (revenus internes)		-	-	-	(1 450 317)	(1 450 317)	-	-	-	(93 636)
		-	(2 456 413)	-	(3 906 730)	(1 450 317)	(2 456 413)	-	(2 456 413)	(6 764 781)
Total résultats du Fonds de fonctionnement	#	34 677 724	30 745 051	(5 834 873)	58 137 584	58 052 341	85 243	(2 573 820)	(2 488 577)	(7 058 311)
Surplus Fonds d'immobilisations corporelles		-	2 456 413	-	2 456 413	3 297 123	(840 710)	3 297 123	2 456 413	6 671 145
Surplus Autres fonds		-	3 181	-	3 181	(1 374 038)	1 377 219	-	1 377 219	215 188
		-	2 459 594	-	2 459 594	1 923 085	536 509	3 297 123	3 833 632	6 886 333
Total résultats	#	34 677 724	33 204 645	(5 834 873)	60 597 178	59 975 426	621 752	723 303	1 345 055	(171 978)

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des cadres fonctionnels et stratégiques

Aux membres du
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Nous avons effectué l'examen du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des cadres fonctionnels et stratégiques du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu pour l'exercice clos le 31 mars 2022 appelé ci-après le « tableau ». Le tableau a été préparé par la direction du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu selon les exigences du ministère des Services aux Autochtones Canada publiées selon le « Manuel des rapports de clôture d'exercice ».

Responsabilité de la direction à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants cadres fonctionnels et stratégiques conformément aux directives en matière d'informations financières du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » publié par le ministère des Services aux Autochtones Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur le tableau ci-joint en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen du tableau conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur le tableau.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ce tableau n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences en matière d'informations financières du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » publié par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

¹


MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rimouski (Québec)
Le 22 mars 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124996

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Annexe - Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des cadres supérieurs non élus (non audité)

Exercice terminé le 31 mars 2022

NOM	Titre	Variable ou Service	Nombre semaines	Honoraires salaires \$	Frais de voyage \$
Cadres supérieurs non élus					
Normand Bellefleur	Directeur général	101	46	69 402	3 696
Vacant	Directeur des finances	-	-	-	-
Sophie Desrosiers Gagné	Directrice de la santé	205	52	96 090	-
Bernard Mark	Directeur des ressources humaines	101	46	59 464	5 383
Sylvestre Mullen	Directeur de l'habitation	305	48	58 025	-
Éric Reid	Directeur de l'école Olamen	601	52	95 836	-
Marcelle Mullen	Directrice de l'éducation	601	52	67 804	365
Aurèle Mestokosho	Directeur des services techniques	801	45	57 056	2 713

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant sur le tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus

Aux membres du
Conseil des Montagnais de Unamen Shipu

Nous avons effectué l'examen du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu pour l'exercice clos le 31 mars 2022 (appelé ci-après le « tableau »). Le tableau a été préparé par la direction du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu selon les exigences du ministère des Services aux Autochtones Canada publiées selon le « Manuel des rapports de clôture d'exercice ».

Responsabilité de la direction à l'égard du tableau

La direction est responsable de la préparation du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus conformément aux directives en matière d'informations financières du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » publié par le ministère des Services aux Autochtones Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du tableau des rémunérations et des indemnités de déplacement des représentants élus du Conseil des Montagnais de Unamen Shipu exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur le tableau ci-joint en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen du tableau conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur le tableau.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ce tableau n'a pas été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences en matière d'informations financières du « Manuel des rapports de clôture d'exercice » publié par le ministère des Services aux Autochtones Canada.

¹


MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Rimouski (Québec)
Le 22 mars 2023

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124966

CONSEIL DES MONTAGNAIS DE UNAMEN SHIPU

Annexe - Tableau des salaires, honoraires, frais de voyage et autres rémunérations des chefs et conseillers (non audité)

Exercice terminé le 31 mars 2022

NOM	Titre	Variable ou Service	Nombre semaines	Honoraires salaires \$	Frais de voyage \$
<u>Chefs et conseillers</u>					
Bryan Mark	Chef 2021-22	103	52	52 000	7 548
George Bellefleur	Conseiller 2021-22	103	52	39 000	(116)
Raymond Bellefleur	Conseiller 2021	103	22	16 500	-
Ernest Courtois	Conseiller 2021-22	103	30	22 500	510
Carole Bellefleur	Conseiller 2021-22	103	52	39 000	93
Adélard Bellefleur	Conseiller 2021-22	103	52	39 000	3 023
Lysanne Mesténapéo	Conseiller 2021	103	22	16 500	-
Carmen Bellefleur	Conseiller 2021-22	103	30	22 500	2 298
Pelage Lalo	Conseiller 2021	103	22	16 500	93
Nadia Mollen	Conseiller 2020-21	103	30	22 500	3 545
Marroucia Mark	La greffière	103	46	30 281	4 472